

Octobre 2022

Entre Disparités Salariales et Précarité des Emplois : Quelles Alternatives pour l'Amélioration de la Justice Sociale au Mali ?

Dr. Cheick Kader M'Baye

Résumé exécutif

Les questions de pauvreté et d'inégalités de revenus ont toujours été au cœur des préoccupations de développement des pays africains en général, et du Mali en particulier. Quand bien même le Mali se présente comme étant le pays le moins inégalitaire (inégalités de revenus) en Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins qu'en interne, les disparités salariales et la précarité des emplois dominance fondamentalement liées à la l'économie informelle sont toujours observables. Ainsi, la question de l'amélioration de la qualité de la justice sociale se pose aujourd'hui avec acuité au Mali.

Ce Policy Paper vise d'une part, à réaliser une analyse-diagnostic des disparités salariales et de la précarité des emplois au Mali en analysant aussi les effets de la hausse progressive des salaires sur ces disparités de revenus et la précarité des emplois. D'autre part, ce document vise à dégager des recommandations pertinentes en vue d'améliorer la qualité du dialogue et de la justice sociale au Mali.

La principale conclusion du document est que l'enjeu majeur de l'amélioration de la qualité de la justice sociale au Mali repose sur le renforcement du capital humain du secteur informel. Pour cela, les recommandations suivantes ont été formulées :

- **Améliorer** la productivité des travailleurs du secteur informel, notamment organisant en en les coopératives par domaine d'activités, et en les formant fonction des potentialités économiques régionales. L'amélioration de la productivité des travailleurs informels va augmenter leur compétitivité (ils pourront ainsi chercher de meilleures opportunités d'affaires ou d'emplois), et réduire ainsi la précarité des emplois. De plus, cela pourra plus rapidement faciliter le processus de formalisation.
- Promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment en milieu rural en facilitant l'inclusion financière à travers l'accès au microcrédit, et en finançant des projets à impact rapide (comme les AGR) en fonction des potentialités économiques régionales.



- **Etendre** la couverture sociale facilitant par exemple l'accès au Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) aux travailleurs de l'économie informelle, qui constituent la majorité des emplois créés au Mali. L'extension du système de protection aux travailleurs informels sociale contribuera également à améliorer leur productivité du travail.
- Développer les industries agroalimentaires, notamment en milieu rural. Cela permettra ainsi de connecter l'Agriculture (principal pourvoyeur d'emplois au Mali) à l'Industrie (créateur d'emplois salariés et de revenus décents), afin que le processus de création de richesse et d'emplois salariés et décents soit plus inclusif au Mali.
- Dynamiser le marché du travail de manière à garantir la concurrence, la transparence, et le bon fonctionnement du marché. Cela réduira considérablement les inégalités d'accès au marché du travail, et augmentera la probabilité pour les travailleurs d'obtenir des emplois salariés et décents.
- Appuyer les revendications syndicales sur la base de la connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie afin d'identifier les vrais

problèmes de revendication. Pour cela, une approche plus collaborative est nécessaire entre les partenaires sociaux et l'Etat.

INTRODUCTION

Le Mali à l'instar de plusieurs pays en développement a connu ces dernières années des périodes régulières de revalorisation salariale. Ces hausses périodiques des salaires répondent souvent à un besoin d'équité et de justice sociale. D'un point de vue macroéconomique, la hausse des salaires est importante dans la mesure où elle salariés de maintenir permet aux voire d'augmenter leur pouvoir d'achat, surtout dans un contexte démographique et social marqué par des pressions à la hausse comme c'est souvent le cas au Mali (plus d'enfants et de parents à charge dans les familles). En outre, une hausse des salaires augmente la consommation des ménages qui est le principal moteur de la croissance économique d'un pays. Par ailleurs, une revalorisation salariale, particulièrement pour les ménages à faibles revenus, contribue aussi à réduire les inégalités de revenus et à maintenir ainsi la cohésion sociale.

La théorie économique établit que l'un des déterminants fondamentaux de la hausse des salaires est l'amélioration de la productivité du travail des employés, elle-même dépendant du capital humain des travailleurs (M'baye, 2022).

Ainsi, des périodes de forte productivité du travail sont souvent accompagnées de revalorisation salariale.

L'amélioration de la productivité du travail devrait donc être au cœur de la justification économique d'une revalorisation salariale ou de manière globale, d'une augmentation des revenus du travail. Au Mali cependant, la hausse des salaires est souvent due à la pression syndicale (DNTCP, 2019), souvent sans réelle connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie de la part des syndicats, ce qui contribue à augmenter les disparités de revenus et la précarité des emplois. En outre, faudrait-il que cette hausse des salaires soit suffisamment inclusive pour qu'elle améliore sensiblement les efforts de justice sociale au Mali.

De ce fait, un certain nombre de questions méritent d'être analysées afin de mieux cerner les enjeux d'une meilleure justice sociale dans un contexte de disparités salariales et de précarité des emplois. Ces principaux points d'analyse peuvent se résumer aux questions suivantes :

- * L'emploi salarié reflète-t-il vraiment la réalité de l'emploi au Mali ?
- *La hausse progressive des salaires profite-t-elle réellement à la population malienne surtout dans un contexte marqué par un coût de la vie de plus en plus élevé ?
- *La hausse progressive des salaires ne crée-t-elle pas des conditions d'augmentation des inégalités de revenus et de la précarité des emplois au Mali ?

*Quelles sont les conséquences et enjeux des disparités salariales et de la précarité des emplois sur la qualité du dialogue social ?

*Dans un contexte de disparités salariales et de précarité des emplois, comment améliorer la justice sociale au Mali ?

Le présent Policy Paper a ainsi pour objectif d'analyser successivement ces principales questions afin de proposer des recommandations pertinentes pour une amélioration de la qualité de la justice sociale au Mali.

1. L'emploi salarié reflète-t-il vraiment la réalité de l'emploi au Mali ?

La première question centrale pour évaluer la pertinence d'une hausse des salaires sur le pouvoir d'achat des travailleurs, est d'analyser le caractère représentatif de l'emploi salarié dans la population totale en emploi. Le tableau 1 cidessous donne un aperçu de la dynamique des types d'emploi au Mali sur la période 2014-2018.

Il ressort du tableau 1 que même si on observe une légère progression au cours des années, la proportion des emplois salariés est structurellement la plus faible au Mali (11,2% en 2018). Cela signifie donc que la formalisation des relations de travail reste très faible au Mali, et que les emplois précaires sont dominants (emplois indépendants et aide familiale). En effet, le marché du travail malien reste très largement dominé par les emplois indépendants (63% en

2018), suivis des emplois d'aide familiale prenant de plus en plus d'ampleur au Mali (25,8% en 2018).

Tableau 1 : Evolution des différents types d'emploi au Mali (en % de l'emploi total)					
Types d'emploi	2014	2015	2016	2017	2018
Salarié	9	9,3	10,4	11	11,2
Indépendant	71	70,4	61,6	66	63
Aide familiale	20	20,3	28	23	25,8
Source : auteur sur base des données ENEM 2014, 2015, 2016, 2017, et 2018					

En résumé, l'écrasante majorité des travailleurs au Mali (plus de 85%) n'est pas salariée. Sur le plan macroéconomique, une hausse des salaires n'aura donc qu'un impact très limité sur le pouvoir d'achat des travailleurs au Mali, et il convient de focaliser les efforts de justice sociale au niveau des travailleurs indépendants, ainsi que des employés familiaux dont le poids est de plus en plus important au Mali.

2. La hausse progressive des salaires profite-t-elle réellement à la population malienne surtout dans un contexte marqué par un coût de la vie de plus en plus élevé ?

La structure de l'emploi au Mali fait qu'une hausse des salaires ne peut avoir qu'un effet limité sur le pouvoir d'achat des travailleurs, comme nous l'avons analysé précédemment. Cependant, même cet effet limité n'est pas garanti dans le contexte actuel d'un coût de la vie de plus en plus élevé, notamment du fait d'une succession de

crises (COVID 19, sanctions de la CEDEAO sur le Mali, guerre Russie-Ukraine) etc.

Le graphique 1 montre l'évolution de l'indice des prix à la consommation au Mali sur la période 2014-2021. Cette dynamique du taux d'inflation traduit ainsi l'évolution du coût de la vie au Mali.



Source: auteur sur base des données EMOP 2014-2021.

On observe une évolution plutôt en dents de scie du taux d'inflation sur la période considérée. Toutefois, la hausse des prix est soutenue à partir de 2019 pour atteindre un taux record de 8,9% en 2021, notamment en raison des différentes crises que nous avons évoquées. Ainsi, la hausse des salaires ne profiterait aux travailleurs salariés que dans la mesure où cette hausse est proportionnelle à la dynamique de la hausse des prix, ce qui n'est pas le cas dans le contexte actuel malien. Il plutôt d'intensifier efforts convient 1es notamment en termes de subventions aux produits, afin que l'écrasante majorité des travailleurs qui ne sont pas salariés au Mali puissent avoir accès produits aux de consommation de base.

3. La hausse progressive des salaires ne crée-t-elle pas des conditions d'augmentation des inégalités de revenus et de la précarité des emplois au Mali ?

Le Mali est le pays observant le plus faible niveau d'inégalités de revenus en Afrique de l'Ouest (Alkemade et al., 2021). Pour autant en interne, les inégalités de revenus continuent d'augmenter notamment entre travailleurs salariés et nonsalariés. Concernant l'emploi salarié, il ne semble pas avoir de différences significatives dans la distribution salariale des hommes et celle des femmes au Mali (ODHD, 2019). En ce qui concerne l'emploi non-salarié, génère d'importantes inégalités de revenus selon le sexe et le milieu de résidence. Même si une hausse progressive des salaires n'aura pas pour effet de creuser significativement les disparités salariales (emploi salarié), cette hausse contribuera à créer moins d'opportunités d'emplois salariés (embaucher formellement deviendra plus cher pour les entreprises), mais également augmentera la proportion des emplois non-salariés, ce qui contribuera à accroître la précarité des emplois et

contribuera à accroître la précarité des emplois et réduire les efforts de justice sociale au Mali.

Par ailleurs, il convient de noter que ces travailleurs non-salariés représentent essentiellement les travailleurs indépendants et les employés familiaux, et évoluent principalement dans le secteur informel. Il se trouve que le revenu moyen du secteur formel est presque deux fois plus élevé que celui du secteur informel, ce qui contribue à accroître davantage les inégalités de revenus entre les deux secteurs (Alkemade et al., 2021).

Il convient donc de se focaliser sur la structure fondamentale de l'économie malienne qui demeure le secteur informel. En effet, au Mali plus de 96% des emplois sont informels, lesquels emplois sont principalement caractérisés par de mauvaises conditions de travail, une faible productivité du travail, un faible salaire, et une absence de protection sociale (M'baye, 2022).

En outre, lorsqu'on s'intéresse au secteur privé qui est le principal pourvoyeur d'emplois au Mali, on se rend compte du poids structurellement plus important de l'emploi dans les entreprises privées informelles par rapport à l'emploi dans les entreprises privées formelles. Ces dernières voient même leur poids très faible baisser encore au fil des années comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Dynamique de l'emploi privé (en % de l'emploi total) Nature de 2018 2014 2015 2016 2017 l'emploi Entrp. privées 0.6 1.3 0.7 0.4 0.4 formelles Entrp. privées 80,6 77,9 70.7 80,6 76.3 informelles Source: auteur sur base des données ENEM 2014, 2015, 2016, 2017, et 2018

La précarité de l'emploi informel au Mali peut s'apprécier par rapport au taux de travailleurs pauvres d'une part, et d'autre part, par rapport aux travailleurs bénéficiant d'un système de protection sociale.

Le taux de travailleurs pauvres mesure la proportion de personnes en emploi dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté. En 2018 par exemple, le taux de travailleurs pauvres au Mali était de 43,1%, ce qui dénote de l'importance préoccupante du travail précaire au Mali.

Par ailleurs, la proportion de la population en emploi bénéficiant d'un système de protection sociale en 2018 ne représentait que 1,7% de l'ensemble des personnes en emploi (tous types d'emplois confondus) pour 3% d'hommes travailleurs et 0,5% de femmes travailleuses. Cela signifie qu'il existe une quasi-absence de couverture sociale des travailleurs au Mali. En outre, le système de protection sociale couvre plus le secteur public que le secteur privé au Mali (ENEM, 2018).

En résumé, la hausse progressive des salaires peut créer les conditions d'une augmentation des disparités de revenus d'une part, entre emplois salariés et non-salariés, et d'autre part, du fait de la dominance du secteur informel, entrainer une plus grande précarité des emplois au Mali.

4. Quelles sont les conséquences et enjeux des disparités salariales et de la précarité des emplois sur la qualité du dialogue social au Mali?

Le dialogue social est généralement mesuré par l'ampleur de la syndicalisation des travailleurs.

En Afrique en général et au Mali en particulier, la syndicalisation concerne généralement les travailleurs du secteur formel (ENEM, 2018). Le taux de syndicalisation global des travailleurs est cependant très faible au Mali (3,2% en 2018). Si on ne considère que les seuls travailleurs salariés, ce taux est plus élevé mais reste néanmoins toujours aussi faible (9,1% en 2018). La faiblesse du taux de syndicalisation réduit ainsi la portée du dialogue social au Mali.

Par ailleurs, la hausse des salaires au Mali est surtout liée à une pression syndicale plus subjective que celle basée sur une connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie malienne. La lutte syndicale pour une augmentation des salaires ne concerne qu'une petite frange des travailleurs, l'écrasante majorité des travailleurs (plus de 85%) ne relevant pas de l'emploi salarié. De ce fait, le dialogue social contribue indirectement et involontairement à la hausse des disparités salariales et à la précarité des emplois au Mali.

Il faut donc changer d'approche, avec une meilleure connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie pour que la lutte pour la justice sociale soit améliorée au Mali. L'enjeu fondamental actuel du dialogue social au Mali est le traitement du cas des travailleurs l'économie informelle. Ils constituent l'écrasante majorité (plus de 96%) des emplois au Mali, et doivent à ce titre être mieux organisés et se syndicaliser pour une meilleure amélioration de leur productivité et de leurs conditions de vie et de travail. Le dialogue social doit également se pencher sur la problématique des mesures de transparence et d'organisation du marché du travail. En effet, le principal mode d'insertion à l'emploi au Mali reste principalement et structurellement les relations personnelles (plus de 75% des emplois obtenus en 2018), ce qui a tendance à creuser davantage les inégalités sociales.

En outre, il semble que la contribution des organismes d'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi (ANPE + bureaux de placement privés) reste encore très faible au Mali. En effet, moins de 0,5% des travailleurs ont obtenu leurs emplois via ces organismes de placement en 2018. Ces organismes doivent donc revoir leurs stratégies afin de jouer pleinement leur rôle d'intermédiation entre offre et demande de travail, ce qui contribuera à offrir plus d'emplois salariés et décents pour les travailleurs.

5. Dans un contexte de disparités salariales et de précarité des emplois, comment améliorer la justice sociale au Mali ?

Ainsi, dans un contexte d'inégalités de revenus et de précarité des emplois, le dialogue social tripartite (Etat, employeurs, syndicats des travailleurs) doit se réadapter afin d'améliorer la qualité de la justice sociale au Mali. Le renforcement du capital humain du secteur informel est fondamentalement nécessaire d'une part, parce que ce secteur occupe l'écrasante majorité des emplois au Mali (plus de 96%), et d'autre part, parce que le renforcement du capital humain permettra à ce secteur d'améliorer sa productivité du travail et par là même, ses revenus et ses conditions de vie. Pour cela, il s'avère nécessaire de:

Améliorer la productivité des travailleurs du secteur informel. organisant notamment en les coopératives par domaine d'activités, et les formant en fonction potentialités économiques régionales. L'amélioration de la productivité des travailleurs informels va augmenter leur compétitivité (ils pourront chercher de meilleures opportunités d'affaires ou d'emplois), et réduire ainsi la précarité des emplois. De plus, cela pourra plus

- rapidement faciliter le processus de formalisation.
- Promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment en milieu rural en facilitant l'inclusion financière à travers l'accès au microcrédit et au mobile money, et en finançant des projets à impact rapide (comme les AGR) en fonction des potentialités économiques régionales.
- Etendre la couverture sociale en facilitant par exemple l'accès au Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) aux travailleurs de l'économie informelle, qui constituent la majorité des emplois créés au Mali. L'extension du système de protection sociale aux travailleurs informels contribuera également à améliorer leur productivité du travail.
- Développer les industries agroalimentaires, notamment en milieu rural. Cela permettra ainsi de connecter l'Agriculture (principal pourvoyeur d'emplois au Mali) à l'Industrie (créateur d'emplois salariés et de revenus décents), afin que le processus de création de richesse et d'emplois salariés et décents soit plus inclusif au Mali.
- Dynamiser le marché du travail de manière à garantir la concurrence, la



transparence, et le bon fonctionnement du marché. Cela réduira considérablement les inégalités d'accès au marché du travail, et augmentera la probabilité pour les travailleurs d'obtenir des emplois salariés et décents.

- Appuyer les revendications syndicales sur la base de la connaissance de la structure et des fondamentaux de l'économie afin d'identifier les vrais problèmes de revendication. Pour cela, une approche plus collaborative est nécessaire entre les partenaires sociaux et l'Etat.

Dr. Cheick Kader M'Baye, Enseignant-Chercheur à la Faculté d'Economie de Bamako (FSEG), Spécialiste en Macroéconomie et Politiques de Développement



Bibliographie

- Alkemade, P. et al. (2021). Analyse des Inégalités de Revenus au Mali. Agence Française de Développement, Papiers de recherche, pp. 1-56.
- M'baye, C.K. (2022). Labour Productivity and Economic Growth in the WAEMU Region: Both a Puzzle and a Key to Economic Development? African Journal of Business and Economic Research, 17(3), pp. 67-87.
- ODHD (2019). Analyse-diagnostic des Inégalités entravant la Croissance Inclusive au Mali, Rapport principal, Bamako.
- ONEF (2014). Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2014), Rapport principal, Bamako.
- ONEF (2015). Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2015), Rapport principal, Bamako.
- ONEF (2016). Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2016), Rapport principal, Bamako.
- ONEF (2017). Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2017), Rapport principal, Bamako.
- ONEF (2018). Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM, 2018), Rapport principal, Bamako.C. THIRIOT, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », Revue Internationale de Politique Comparée, 2002/2, vol. 9.

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung Bamako – Mali

E-Mail: info@fes-mali.org

www.mali.fes.org

Tél.: 00223 44 90 60 29 / 44 90 60 30

L'utilisation commerciale des ouvrages publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

« Les Policy Papers de la FES Mali sont une contribution au débat politique au Mali. Ils doivent donner des impulsions social-démocrates à la discussion. Toutes les opinions présentées sont celles des auteurs.»

ISBN: 978-99952-75-30-3